

TRAVAILLER EN COMMUNAUTE SUR LE QUESTIONNAIRE

Toutes les adresses qui ont été communiquées par votre établissement permettent d'accéder au questionnaire unique de votre établissement. Cette modalité permet à plusieurs personnes d'intervenir sur celui-ci, sans que les informations renseignées par l'une disparaissent si une autre intervient. Il vous est possible d'utiliser ou non une ou plusieurs adresses, à votre convenance.

En tout état de cause, vous ne remplirez qu'un seul et même questionnaire, car un seul est généré par établissement (indépendamment du nombre de comptes qui peuvent le renseigner).